



Rapport à l'Assemblée Générale

Objet

Nouvelle composition des organes de gestion (Assemblée Générale-Conseil d'Administration)

Contexte

Suite au renouvellement du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale, l'Association de Droit public « Maisons de Quartier » modifie la composition de son Assemblée Générale et de son Conseil d'Administration

Assemblée Générale

Conformément à l'article 12 des Statuts de l'Association, l'Assemblée Générale se compose comme suit :

Article 12 – Composition – Durée du mandat.

§ 1^{er}. Sans préjudice de l'article 124, alinéa 2, de la loi organique des centres publics d'action sociale du huit juillet mil neuf cent septante-six, l'Assemblée générale de l'Association est composée des membres suivants :

- Un (1) membre désigné par le Conseil communal de la Ville de Bruxelles conformément à l'article 120 § 2, de la nouvelle loi communale,*
- Cinq (5) membres du Conseil de l'action sociale de Bruxelles désignés, conformément à l'article 124, alinéa 2, de la loi organique des centres publics d'action sociale du huit juillet mil neuf cent septante-six,*
- Le Président de l'Association de droit public « Les Cuisines Bruxelloises »,*
- Le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles et le Président du CPAS de Bruxelles sont membres de droit.*

La nouvelle composition de l'Assemblée Générale (9) se présente comme suit :

Nom	Statut	Fonction	Désignation	Etat
CLOSE PHILIPPE	Membre de droit Président	Bourgmestre		
WEYSTMAN DAVID	Membre de droit Vice-Président	Président du CPAS		Admission
HARICHE FAOUZIA	Membre de droit	Présidente des Cuisines Bruxelloises		
BUGGENHOUT CLEMENTINE	Membre désigné par le Conseil communal	Membre du Conseil Communal	Conseil communal du 23/06/2025	Admission
BRIOU NELSON	Membre désigné par le Conseil de l'Action sociale	Membre Conseil de l'Action sociale	Conseil de l'action sociale du 21/05/2025	Admission

MOUSSAOUI FATIMA	Membre désigné par le Conseil de l'Action sociale désigné	Membre Conseil de l'Action sociale	Conseil de l'action sociale du 21/05/2025	Admission
PAPADOPOULOS ANASTASIA	Membre désigné par le Conseil de l'Action sociale	Membre Conseil de l'Action sociale	Conseil de l'action sociale du 21/05/2025	
RIGAUX ISABELLE	Membre désigné par le Conseil de l'Action sociale	Membre Conseil de l'Action sociale	Conseil de l'action sociale du 21/05/2025	
WAUCQUEZ FRÉDÉRIC	Membre désigné par le Conseil de l'Action sociale désigné	Membre Conseil de l'Action sociale	Conseil de l'action sociale du 21/05/2025	Admission

Conseil d'administration

Conformément à l'article 24 des Statuts de l'Association, le Conseil d'Administration se compose comme suit :

Article 24 – Composition

Le Conseil d'administration est composé des membres suivants :

- *Quatre (4) membres du Conseil de l'action sociale du CPAS de Bruxelles qui sont membres de l'Assemblée générale ;*
 - *Un (1) membre du Conseil communal de la Ville de Bruxelles est membre de l'Assemblée générale ;*
 - *Le Bourgmestre et le Président du CPAS de la Ville de Bruxelles.*
- Le Président est membre de droit du Conseil d'Administration sauf s'il renonce par écrit à son mandat. Dans ce cas, celui-ci est exercé par une personne désignée par le conseil de l'Action Sociale en son sein.*

La nouvelle composition du Conseil d'Administration (7) se présente comme suit :

Nom	Statut	Fonction	Désignation	Etat
CLOSE PHILIPPE	Membre de droit Président	Bourgmestre		
WEYSTMAN DAVID	Membre de droit Vice-Président	Président du CPAS		Admission
BUGGENHOUT CLEMENTINE	Membre désigné par le Conseil communal	Membre du Conseil Communal	Conseil communal du 23/06/2025	Admission
BRIOU NELSON	Membre désigné par le Conseil de l'Action sociale	Membre Conseil de l'Action sociale	Conseil de l'action sociale du 21/05/2025	Admission
MOUSSAOUI FATIMA	Membre désigné par le Conseil de l'Action sociale désigné	Membre Conseil de l'Action sociale	Conseil de l'action sociale du 21/05/2025	Admission
PAPADOPOULOS ANASTASIA	Membre désigné par le Conseil de	Membre Conseil de l'Action sociale	Conseil de l'action	

	l'Action sociale		sociale du 21/05/2025	
RIGAUX ISABELLE	Membre désigné par le Conseil de l'Action sociale	Membre Conseil de l'Action sociale	Conseil de l'action sociale du 21/05/2025	Admission

Proposition

L'Assemblée générale décide :

- De valider la nouvelle composition des organes de gestion conformément aux statuts de l'Association